

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PRD ZAC Beauvais-Tillé 60000 BEAUVAIS



Création d'un entrepôt logistique

PRD ZAC de Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Présentation du dossier
------------------------------	---	-------------------------

IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE

Siège social :

PERCIER REALISATION ET DEVELOPPEMENT

8 rue Lamennais
75008 Paris

Forme juridique	:	SAS
Capital	:	1 000 000 €
SIRET :	:	409 958 162 000 45
Code NAF	:	4110 B

Adresse de l'établissement faisant l'objet de la demande d'autorisation :

ZAC Beauvais-Tillé
60 000 BEAUVAIS

Le site se trouve sur le territoire de la commune de Beauvais

Signataire de la demande d'autorisation d'exploiter :

Monsieur François BONNEVILLE
Directeur Technique et Achat

Personne chargée du suivi du dossier

Monsieur François BONNEVILLE
Tel : 01 40 17 91 91

Ce dossier a été rédigé avec le concours de Mme Emilie THOLLIN et Mme Caroline JENNY de la société :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
Service Maitrise des Risques HSE
16, chemin du Jubin
BP 26
69571 DARDILLY Cedex

☎ 04.72.29.32.50
📠 04.78.35.63.10

Les informations consignées dans ce document émanent de la Direction de l'Etablissement qui a vérifié le présent dossier, en assure l'authenticité et en assume la responsabilité.

PRD ZAC de Beauvais-Tillé	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Présentation du dossier
------------------------------	---	-------------------------

CONTENU DU DOSSIER

Ce dossier comprend les éléments suivants :

- PARTIE 0 : La présente partie de présentation du dossier,
- PARTIE 1 : La description du projet présentant la localisation du site, les installations et les activités prévues,
- PARTIE 2 : Le régime juridique de l'établissement et le classement des activités par rapport à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :
- PARTIE 3 : La note de présentation non technique du projet,
- PARTIE 4 : L'étude d'impact du projet dont le but est l'identification des différentes nuisances potentielles de l'installation, l'évaluation de ses effets et impacts sur l'environnement et la santé, et le recensement des dispositions prises pour les limiter,
- PARTIE 5 : Le résumé non technique de l'étude d'impact,
- PARTIE 6 : L'étude de dangers en cas d'accident et les mesures prises pour les prévenir et les moyens de secours propres à l'établissement,
- PARTIE 7 : Le résumé non technique de l'étude de dangers :
- Le recueil des annexes incluant en particulier les documents suivants :
 - * Propriété du terrain : document conférant le droit de déposer un dossier d'autorisation environnementale
 - * Avis du propriétaire sur la remise en état,
 - * Plan d'Environnement à l'échelle 1/1 500^{ème},
 - * Plan d'ensemble indiquant le détail des dispositions projetées de l'installation, et le tracé des réseaux enterrés.

Demande de dérogation sur l'échelle des plans (article D181-15-2 9°). Le site dans son ensemble est présenté sur un plan à l'échelle 1/1 000^{ème}, en lieu et place d'un plan à l'échelle 1/200^e.

Débat public

Conformément à l'article R123-8 du code de l'environnement, nous précisons qu'aucun débat public ou aucune concertation préalable n'a eu lieu.